

LE BIEN PUBLIC

Région dijonnaise > Saint-Jean-de-Losne

Saint-Jean-de-Losne Lucien Baudot et Guy Manouvrier intronisés

le 24/06/2011 à 05:00 Vu 15 fois



Lucien Baudot et Guy Manouvrier ont prêté serment sur le boulard devant Louis Barbe, grand maître de la Confrérie des avalants navigateurs. Photo B. T.

Dans le cadre du chapitre du Pardon des mariniers, dans un rite immuable et toujours aussi précis, la Confrérie des avalants navigateurs des chemins d'eau a intronisé deux nouveaux membres.

Après le coup de gong annonçant la cérémonie, Louis Barbe, grand maître de la confrérie, devait appeler solennellement Lucien Baudot, 66 ans, exploitant agricole à Echenon.

Plusieurs fêtes à son actif

Organisateur de la première fête de la Pomme de terre à Saint-Usage et des suivantes, de la fête du Battoir à Montot, président du comice agricole, initiateur de la fête des Quatre Saisons à Losne au profit de la lutte contre le cancer, Lucien Baudot est également titulaire de la médaille du Mérite agricole, et a mis sur pied la fête du Maquis aux Maillys le 8 mai dernier. Puis, c'était au tour de Guy Manouvrier d'être appelé. Comme beaucoup d'enfants de mariniers, il a embarqué très jeune pour conduire un bateau avec son frère.

Les bateaux, une véritable passion

Guy Manouvrier a changé plusieurs fois de métiers mais il est toujours revenu au bateau. Depuis le Liberty, il préside l'Amicale des mariniers de Bourgogne, en remplacement de Guy Blanchon, et dernièrement, il a décroché un marché de transport de ferrailles pour Peugeot Mulhouse qui occupe cinq bateaux, et demande à se développer.

Avant la remise des médailles et diplômes, les deux intronisés ont subi l'épreuve de l'amarrage sur le boulard et dégusté l'eau de la Saône, puisée avec un seau, un breuvage ayant un curieux goût de gnole, dont les effluves ont envahi tout le quai, désinfection oblige.